Europe : Les épargnants ne sont plus protégés

19/04/2013 à 6h00
Par Philippe Herlin – Chercheur en finance, professeur au CNAM.

Plus le temps passe, plus on doit se rendre à l'évidence : Chypre a constitué une répétition générale, l'expérimentation d'un plan qui sera reproduit ailleurs. La déclaration de Jeroen Dijsselbloem, le président de l'Eurogroupe, qui a parlé de "modèle", avant de se rétracter, s'avère donc vraie.

La Commission européenne, et plus spécialement Michel Barnier, le commissaire en charge des banques, prépare en effet une directive qui mettra à contribution les dépôts de plus de 100.000 euros en cas de sauvetage bancaire. L'intention de départ est louable puisqu'il s'agit de ne plus mettre à contribution les contribuables, mais cet argument ne constitue-t-il pas qu'un prétexte ?

> ***La directive prévoit qu'en cas de faillite d'une banque, les pertes seront d'abord épongées par les propriétaires et les actionnaires, suivis des créanciers "juniors" et "seniors" puis, en troisième rang, les déposants au-dessus de 100.000 euros. C'est seulement si l'ensemble de ces contributions s'avérait insuffisante qu'interviendrait l'argent public, à travers le fonds de secours européen, le MES.***

Voilà pour la théorie, qu'en est-il concrètement ? Lorsqu'une banque affiche de mauvais résultats, les actionnaires en ont déjà payé le prix depuis longtemps ! Les grandes banques européennes ont déjà perdu environ 90% de leur valeur boursière depuis la crise (l'action Société Générale cotait

170 euros en 2006, 25 aujourd'hui, par exemple), il ne reste donc plus grand-chose de ce côté-là.

Les créanciers ont également fait en sorte de partir. La seule vraie richesse qui reste, ce sont les comptes bancaires. Ils prendront donc sur eux l'essentiel de la ponction, il ne faut pas se faire d'illusion.

Mais les comptes de moins de 100.000 euros sont-ils bien à l'abri ? Certainement pas ! Il faut bien comprendre que les comptes bancaires chypriotes de moins de 100.000 euros ont été préservés parce que l'Europe et le FMI se sont engagés à apporter 10 milliards d'euros. Si la crise devait toucher un grand pays comme l'Espagne, l'Italie ou la France, ce n'est pas 10 milliards mais plusieurs centaines qu'il faudrait mobiliser.

Qui peut croire que cela sera fait ? Qui peut croire que l'Allemagne fera exploser son endettement pour sauver les comptes bancaires des Espagnols, des Italiens ou des Français ?

D'autant que ceux qui détiennent des comptes supérieurs à 100.000 euros vont se dépêcher de les vider pour les répartir sur plusieurs comptes, et leur nombre va diminuer comme neige au soleil. Cette directive va aussi favoriser le bank run dès les premiers signes sérieux de crise.

En refusant de s'attaquer aux grands oligopoles bancaires et à l'opacité de leur fonctionnement, à cette logique du "too big to fail" qui encourage l'irresponsabilité, l'Union européenne évite les questions gênantes. Cette directive constitue surtout un aveu d'impuissance, et les épargnants en paieront le prix.

Goldbroker